

RHÔNE-ALPES LA FILIÈRE ÉDITION COMPTE 950 ENTREPRISES LOCALES POUR UN CA DE 2,5 MDE

Un groupement d'éditeurs pour la filière numérique

Quatre clubs et associations de la région œuvrant dans l'édition de logiciels se sont regroupés. Leur objectif : fédérer l'ensemble de la filière autour d'un interlocuteur unique, face aux pouvoirs publics notamment.

Le 14 novembre, quelque quatre-vingts éditeurs et intégrateurs rhônalpins se sont réunis dans les locaux de l'association [Lyon] Infocité pour lancer officiellement Cluster éditeurs en Rhône-Alpes. Initié par quatre associations et groupements emblématiques de la filière dans la région (Lyon Infocité, Loire Numérique, Club ÉRA [Club des éditeurs rhônalpins] et Loire Numérique), ce dispositif a pour ambition de regrouper les éditeurs de ladite région pour créer, dès 2007, le premier cluster (appellation en vogue donnée à des regroupements professionnels associatifs) français en matière d'édition de logiciels. Pourquoi des organismes censés représenter toute la filière numérique ont-ils choisi les logiciels en particulier ? « L'édition de logiciels se situe au cœur de l'écosystème informatique, répond Julien Villedieu, directeur de Lyon Infocité. En créant de la valeur avec ses produits, ce domaine d'activité est intimement lié aux SSII, aux hébergeurs et autres sous-traitants, lesquels bénéficieront des actions du groupement. »

Lors de la soirée de lancement, les entreprises présentes ont signé une charte, *Construire un cluster éditeurs en Rhône-Alpes*, en s'inscrivant dans quatre groupes de travail visant à présenter un dossier aux collectivités locales et organismes concernés d'ici au printemps prochain. « Nous allons mutualiser nos actions afin que la filière soit plus visible pour les pouvoirs publics, qui financent en priorité les actions collectives. »

Confédération plutôt que fusion

Pas question pour autant de dissoudre les structures locales existantes (Lyon Infocité à Lyon, Loire Numérique à Saint-Étienne...) dans un grand ensemble régional. « Ce n'est pas au



Les réunions des associations locales, comme ici celle de Loire Numérique, visent à promouvoir les TIC. Les actions du nouveau cluster s'inscrivent dans cette démarche.

programme, annonce Brigitte Marandon, chargée du développement de Loire Numérique. Nous avons notre raison d'être au niveau local, mais les démarches collectives à un niveau national ne peuvent avoir que des retombées positives pour nos adhérents, éditeurs et prestataires de services. » En clair, à condition d'être vraiment collectives et de s'inscrire dans le cadre des appels à projets du futur cluster, des actions de R&D, de prospection commerciale

ou de formation pourraient être en partie prises en charge par les collectivités territoriales. « À titre de comparaison, le cluster rhônalpin Loisirs créatifs [Ndlr : dans le domaine des jeux vidéo, des films d'animation, du multimédia...] dispose d'un budget annuel de plus de 3 M€, dont un tiers de subventions des collectivités, pour une trentaine d'actions menées chaque année », précise Julien Villedieu.

Des synergies profitables

Bruno Ferré, gérant de l'éditeur et intégrateur stéphanois Cestia, voit déjà tout ce qu'il pourra retirer d'une telle démarche : « Pouvoir faire jouer les synergies avec d'autres éditeurs et prestataires au sein d'un groupement, c'est très intéressant. Nous pourrions par exemple mener collectivement des actions commerciales et de marketing en participant ensemble à des salons sur des stands communs. » Au risque, peut-être, de se retrouver côte à côte avec des concurrents ? « Cela ne me gêne pas, poursuit Bruno Ferré. Nos principaux concurrents sont nationaux et internationaux. Nous sommes même prêts à répondre collectivement, sous la bannière du cluster, à des appels d'offres, en associant par exemple un éditeur et un intégrateur, ce qui augmenterait nos chances d'être retenus. » De son côté, Martin Ruffert, gérant de Dotflux, qui développe et exploite des serveurs multifonctions, voit d'un bon œil le développement d'actions collectives rapprochant éditeurs et prestataires de services, même s'il n'est pas encore partie prenante dans la démarche. « Je suis persuadé que c'est une bonne initiative. Nous devons rattraper notre retard en matière d'actions communes régionales », commente le gérant.

MATTHIEU MASSIP

Un secteur d'activité majeur pour la région

Avec plus de 18 000 salariés et quelque 950 entreprises pour un chiffre d'affaires annuel total de 2,5 Md€, Rhône-Alpes serait la deuxième région française pour l'édition de logiciels et les services associés, après l'Île-de-France. Si des poids lourds comme Cegid, Esker, Cap Gemini,

GFI Informatique ou Transiciel sont présents, les entreprises de moins de dix salariés sont de loin les plus nombreuses. Quant aux éditeurs proprement dits, on en compterait environ 320 dans la région, pour un effectif total de 7 000 salariés et un CA total de 900 M€. (Sources Rhône-Alpes Numérique et Lyon Infocité.)